

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAFFIE
DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BAFFIE, se sont réunis à 20 h 00 à la salle du conseil municipal de BAFFIE : sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Christian GUÉNOLÉ, Maire, le 2 juin 2023, conformément à l'article L.2120.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Christian GUÉNOLÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Christian GUÉNOLÉ, Sabine BEST, Éric CHOUZET, Yvon BERTHEOL, Hélène KONIRSCH, Alain CHAMORET, Patrick LARIDAN, Françoise VERDAVAINE.

ÉTAIT EXCUSÉ : Eric CAMPEAUX qui avait donné procuration à Yvon BERTHEOL.

ÉTAIT ABSENTE : Claire CHALANDRE.

Monsieur Christian GUÉNOLÉ, Maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Sabine BEST est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR :

- Elections Sénatoriales : désignation des délégués titulaires et suppléants
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2023
- Réactualisation du bail à ferme de Pascal CHOUZET
- Listes des membres des sections
- Affaires diverses

ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Monsieur le Maire préside la séance et demande qui souhaite être délégué titulaire, lui seul se présente, pas d'autres candidats ; le conseil municipal passe au vote et Monsieur Christian GUÉNOLÉ est élu à l'unanimité des présents, délégué titulaire. Le Président demande qui souhaite être délégués suppléants, trois personnes se présentent : Monsieur Yvon BERTHEOL, Madame Sabine BEST et Monsieur Patrick LARIDAN, le conseil municipal passe au vote et ils sont élus à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2023

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de délibérer sur le procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2023. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 9 voix pour, décide d'adopter le procès-verbal du dernier conseil municipal.

REACTUALISATION DU BAIL A FERME DE PASCAL CHOUZET

Monsieur le Maire expose : nous avons établi un bail à ferme en 2016 à Monsieur Pascal CHOUZET exploitant agricole au Poyet. Or, il faut réactualiser le montant en fonction de la variation du loyer suivant l'arrêté émis par la Préfecture tous les ans donc pour cette année l'indice minima étant de 18,71 € l'hectare et donc pour 3 hectares 24, mais les conseillers souhaitent demander le même prix qu'en 2020 et 2021 soit 20 €, l'hectare donc le loyer sera de 64,80 € pour les parcelles section E n° 9, 10 et 23. Le conseil municipal est favorable à l'unanimité des présents à la réactualisation de ce bail.

LISTES DES MEMBRES DES SECTIONS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents que la liste des membres des sections de la commune de BAFFIE, pour l'année 2023, sera la suivante :

Bourg de Baffie :

- Christian GUÉNOLÉ
- Colette SOUVRE

Chomoutargues :

- Daniel REDON

Meneyrolles :

- Yves BOUCHERON
- Rose CHAMPAY
- Patrick GOUNY RANGIER
- Colette KRAKOWSKA
- Alain PLEIGNEUR
- Patrick POMMIER
- Michèle TEYSSOT

- Thérèse TEYSSOT
- Henri TREILLON

Fargettes :

- Alain CHAMORET
- Marie CHAUTARD
- Jean GAYARD
- René POURRAT

Le Vernet et L'Aiguillon :

- Frédéric OUDIN

Charrier :

- Zagith LEULLIER – Claire CHALANDRE
- André PAGES

AFFAIRES DIVERSES

- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales : elle demeure inchangée, à savoir : les délégués de l'administration : Marie CHAUTARD, titulaire et Colette KRAKOWSKA, suppléante, les délégués du Tribunal judiciaire : François PONTVIANNE, titulaire et Gilbert BAUDOUX, suppléant et les conseillers municipaux : Yvon BERTHEOL, titulaire et Eric CHOUZET, suppléant.

Projet boîte à livres dans le bourg de BAFFIE : après s'être renseigné, Orange ne dispose plus de cabines téléphoniques, le Lion's Club à Ambert peuvent en donner aux communes, Patrick LARIDAN se propose d'en fabriquer une avec une fenêtre de récupération.

La FNACA nous fait parvenir ses remerciements pour la bonne organisation de la cérémonie.

- Demande de M. FARFANTOLI du Temple : comme depuis plusieurs années, cette demande nous ait faite pour emprunter la salle gratuitement pour entrainer sa petite fille à la danse, du 14/07/2023 au 26/08/2023, les conseillers sont favorables à lui prêter la salle gratuitement.

- Passage piétons à Chemintrand : après réflexion et renseignements pris antérieurement, ce passage piéton est jugé trop dangereux.

Questions diverses :

- Monsieur Patrick LARIDAN demande où en sont les demandes de subventions du pont du Pêcher ? Mme VERDAVAINÉ lui répond que si c'est un chemin vicinal, il n'y aura pas de subventions.

Il demande également pour tondre le chemin du pont du Pêcher.

- Hélène KONIRSCH demande pourquoi les trous n'ont pas été rebouchés suite aux gros travaux que l'entreprise EUROVIA a effectué, elle devait reboucher les gros trous de Meneyrolles, Christian GUÉNOLÉ pensait que c'était fait, il va se renseigner auprès d'Éric CAMPEAUX qui a suivi les travaux. Hélène KONIRSCH demande pourquoi le dévers a été enlevé vers chez elle, la terre est presque dans le ruisseau, elle informe aussi qu'il faudrait reboucher les trous vers la maison PAPILLARD. Elle propose d'enlever les reverdos mais d'autres conseillers ne veulent pas.

- Alain CHAMORET dit que les fossés n'ont pas été refaits suite aux travaux, vers l'ancienne poubelle, là où c'est barré. Cela sera contrôlé à la réception des travaux.

- Eric CHOUZET demande qu'une coupée soit faite au fond du chemin de Repeilloux, voir les reverdos également. Les trous du Poyet vers le bâtiment de Pascal CHOUZET au Temple. A Chomoutargues, la montée il y a également des trous à boucher et le devers vers la maison MONTAGNE a refaire qui a été détruit.

Monsieur le Maire clôt la séance.

Séance levée à 21 h 05

La Secrétaire de Séance,
Sabine BEST



Le Maire,
Christian GUÉNOLÉ

